

Crans-Montana, 25 septembre 2012

Rôle des autorités politiques pour ancrer les styles de vie favorables à la santé

Jean-Bernard Moix, Directeur de Promotion Santé Valais

Monsieur le Président du Grand Conseil,
Monsieur le Conseiller d'Etat,
Mesdames et Messieurs,

Je souhaiterais, après M. Manu Praz et le Conseiller d'Etat M. Tornay, vous souhaitez également la bienvenue à ce troisième atelier cantonal du centre alimentation et mouvement. Cette année nous avons désiré élargir la problématique à l'ensemble de la promotion de la santé au niveau communal, et non seulement au domaine de l'alimentation et du mouvement. Cette journée va nous montrer la vaste palette de mesures que peuvent initier les autorités communales pour favoriser la santé de leurs concitoyens. J'espère que des idées germeront et prendront prochainement forme en Valais.

On peut se demander ce que signifie prendre des mesures pour la santé des citoyens, qu'est-ce que faire de la promotion de la santé ? Pour la population et les décideurs la définition de la promotion de la santé n'est sûrement pas très claire, on en trouve d'ailleurs plusieurs car il s'agit d'une notion générique qui recoupe des réalités et des domaines variés.

Habituellement nous utilisons le terme de prévention qui, lui, est plus compréhensible mais aussi plus restreint. On prévient les accidents la route, le tabagisme, les autres toxicomanies ou le diabète. La prévention, qu'elle soit primaire, secondaire ou tertiaire agit dans un domaine précis avec des moyens spécifiques. On peut prendre comme exemple le dépistage du cancer du sein avec les mammographies chaque deux ans pour les femmes de 50 à 70 ans.

Quand la prévention touche le domaine législatif, elle entre souvent en conflit avec des intérêts économiques ou privés. Certains milieux craignent que la vision médicale et de santé publique prenne trop d'importance et restreigne la liberté individuelle. Nous avons encore eu l'exemple ce week-end avec la votation sur la protection contre le tabagisme passif.

Les acteurs de prévention doivent effectuer un grand travail d'information pour donner du sens et rendre acceptable les éventuelles mesures législatives, comme le 0,5‰, la ceinture de sécurité ou l'interdiction de fumer dans les lieux publics dont le Valais fut un pionnier. Bien que pas forcément populaire, ces mesures portent leurs fruits, ont un réel impact sur la santé : baisse du nombre de morts sur les route, baisse de la mortalité précoce des fumeurs passifs ou encore baisse du nombre de prématurés.

Les autorités politiques doivent quant à elles faire la balance entre, d'un côté, les impératifs de santé publique, la protection de la population, et de l'autre, les intérêts économiques et le sentiment de liberté ; tâche qui n'est de loin pas toujours aisée.

Permettez-moi une anecdote sur la liberté individuelle : il s'agit d'un thème récurrent depuis longtemps dès que l'on impose des normes d'hygiène et de santé à la population. A Paris, un décret a

imposé l'installation de WC à chaque étage des immeubles. Ce fut un tollé ; les propriétaires dénoncèrent une intrusion de l'Etat dans les affaires privées, invoquèrent la liberté de choix et promettait des problèmes économiques ; ça ne vous rappelle rien ?

Plus sérieusement, la vraie liberté est d'avoir le choix à titre individuel d'adopter ou non un comportement sain et de pouvoir vivre, travailler, sortir, manger, pratiquer du sport dans un environnement qui ne porte pas atteinte à la santé. Et c'est cette liberté là que vise la promotion de la santé.

Elle n'agit pas sur des causes précises mais donne les compétences aux personnes de rester en bonne santé le plus longtemps possible et en agissant sur l'environnement – social - urbanistique – scolaire – des citoyens et citoyennes. Pour les communes il ne s'agit pas de légiférer, ce qui relève des compétences cantonales ou fédérales, mais d'agir sur des éléments très concrets.

Je vais prendre comme exemple la problématique de la sédentarité et de la surcharge pondérale :

- **Problème de la sédentarité et de l'obésité** : il s'agit d'une composante essentielle qui a fortement évolué au cours du siècle passé et qui possède un impact important sur notre santé. Notre société est de plus en plus sédentaire et l'activité physique n'est plus nécessaire au quotidien. En corollaire la surcharge pondérale, le diabète de type II, la tension artérielle trop importante sont des conséquences de notre style de vie.

- **Les communes** peuvent

favoriser l'activité physique des jeunes et des citoyens. Par exemple sport parascolaire / lignes pédibus / encouragement financier pour les clubs de sports / parcours vita / pistes cyclables / mise à disposition de salles de gym en dehors des horaires scolaires / programme youp'la bouge pour les crèches /

favoriser un rapport sain à l'alimentation, que ce soit dans les restaurant scolaires avec le label Fourchette Verte, en développant les cinq sens des enfants avec le projet Senso5. Senso5 illustre bien ce qu'est un projet de prévention. Loin de dire aux enfants ce qu'ils doivent ou ne doivent pas manger, le projet leur permet de développer leur 5 sens en lien avec des aliments du terroir, et ainsi développer leurs capacités sensorielles et leur curiosité intellectuelle qui doit permettre d'élargir leur gamme alimentaire.

On le constate, les communes peuvent prendre un nombre important de mesures qui ne sont pas forcément spectaculaires, très peu coûteuses pour la plupart d'entre elles et qui, additionnées les unes aux autres, favorisent la santé des citoyens, en commençant par les plus jeunes.

Vous le voyez, la promotion de la santé n'est pas seulement et uniquement l'affaire de professionnels, tout à chacun peut, à son niveau, y contribuer. Le label commune en santé de Promotion Santé Valais permet aux communes d'en prendre conscience et favorise l'éclosion de mesures bénéfiques.

Tous ensemble nous pouvons améliorer la santé au quotidien et notre qualité de vie, c'est le vrai défi de notre siècle, vieillir en bonne santé, le mieux possible, pas forcément le plus longtemps possible.

Je vous souhaite une bonne journée.